Au 1er tour : 55 % des voix contre l'U.N.R.
Au 2e tour : le seul candidat contre le pouvoir personnel

Bertrand Motte

Pour la jeunesse du XVIe, élisez

Un homme neuf

• Bertrand Motte a été élu pour la première fois à l'Assemblée Nationale, lors de la naissance de la **Ve République,** en 1958. Il n'a jamais été député de la IVe République.

Un homme de progrès

• Tourné vers l'avenir, Bertrand Motte a participé, dès 1948, au Congrès de La Haye qui a lancé l'idée européenne.

• Membre du Parlement Européen de Strasbourg, Bertrand Motte a, durant quatre ans, apporté une participation concrète à la **construction de l'Europe,** en particulier par les travaux qui lui ont été confiés dans le domaine de la politique monétaire et dans celui de la politique de développement régional.

• **Opposé au pouvoir personnel** sans contrôle, Bertrand Motte s'est opposé à la violation de la Constitution. Soucieux de préparer à la France un avenir politique stable, il a été, avec Jean Lecanuet, l'un des fondateurs du **Centre Démocrate.**

• Sur le plan du **progrès social,** Bertrand Motte a été l'un des promoteurs des commissions paritaires où est examiné l'intérêt commun de tous ceux, salariés, cadres, chefs d'entreprises, qui participent à la production. Il a préparé, dans le cadre européen, l'égalisation des salaires masculins et féminins, élément fondamental de la politique sociale.

Un homme d'action

• Depuis sa démobilisation, au lendemain de la guerre, Bertrand Motte a été l'un des plus dynamiques hommes d'action de sa génération :

• Bertrand Motte a été l'un des **animateurs du Plan de développement** français, comme Président de la Conférence des Comités Régionaux d'Études, et membre du Comité des Plans Régionaux.

• Bertrand Motte assume, à Paris, la responsabilité de la première société française née d'une fusion de caractère européen.

Par ses activités passées, par son action présente, Bertrand Motte a l'envergure indispensable pour représenter le XVIe arrondissement de Paris.

Un vrai député

Michel Elbel
35 ans - Suppléant
Conseiller en organisation
Diplômé de Sciences Politiques
Licencié en Droit, D.E.S. de droit

S. A. M. R., Paris

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - 12 MARS 1967 - PARIS - 21e CIRCONSCRIPTION



Bertrand Motte

seul candidat contre le pouvoir personnel

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Des règles électorales que je trouve d'ailleurs injustes ont éliminé de votre choix tous les candidats sauf deux.

55 électeurs du XVIe (Nord) sur 100 ont voté contre l'U.N.R., le 5 mars. Face au candidat U.N.R. qui n'a obtenu que 45 % des voix, je suis maintenant le seul candidat de la majorité du XVIe.

Vous connaissez les grandes lignes de mon programme. Point n'est besoin de vous les répéter encore.

Mais je tiens à vous dire ceci :

Je crois profondément au rayonnement de la France hors de tout nationalisme désuet.

Je crois profondément à la justice sociale, pour les jeunes comme pour les vieux, dans et par l'expansion économique.

Je crois profondément à l'Europe et au prestige accru de la France, grâce à une Europe unie qui pourra seule se faire vraiment respecter de tout bloc non européen.

Je crois profondément à une Démocratie à la fois stable et dynamique, basée sur le respect scrupuleux de la Constitution actuelle, avec un Président élu par tous, arbitrant les tendances diverses, après avoir écouté ce que chacune d'elles peut apporter de meilleur au pays et à l'État.

Je crois profondément à une République dans laquelle l'électeur se sent libre de choisir son député en jugeant de sa valeur d'homme et des preuves d'énergie, d'efficacité, de sérieux qu'il a pu donner dans sa vie professionnelle et sociale, sans avoir à opter pour de simples robots télécommandés par le Pouvoir.

Enfin, je peux vous assurer que j'emploierai toutes mes forces à vous représenter dignement.

Bertrand Motte

Sciences Po / fonds CEVIPOF